



## VILLE DE DOLE

**EXTRAIT**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole**Séance du 2 octobre 2017**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 31  
Nombre de procurations : 04  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 26 septembre 2017  
Date de publication : 10 octobre 2017

**Conseillers présents** : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.  
Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Pascal JOBEZ, Mme  
Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Jean-Pierre CUINET, M.  
Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M.  
Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle  
DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON,  
Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme  
Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, M. Alexandre DOUZENEL, M.  
Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMD AOUI, Mme  
Phanie BOUVRET, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT, M. Jean-Marie  
SERMIER

**Référence**

N° 17.02.10.101

**Commission**

Aménagement de la Ville

**Objet**

Cession de terrain au  
syndicat des  
copropriétaires  
Immeuble sis 6 rue des  
Ardennes

**Secrétaire de séance**

Sylvette MARCHAND

**Conseillers absents ayant donné procuration :**

M. Sevin KAYI à M. Philippe JABOVISTE  
Mme Isabelle VOUTQUENNE à Mme Catherine DEMORTIER  
Mme Laetitia CUSSEY à M. Pascal JOBEZ (jusqu'à la DCM 17.02.10.109)  
M. Jean-Claude WAMBST à Mme Françoise BARTHOULOT

**Rapporteur**

Philippe JABOVISTE

**Conseillère absente en cours de séance :**

Mme Justine GRUET (DCM 17.02.10.110)

En 2014, dans le cadre du projet de rénovation urbaine, les abords de l'immeuble en copropriété sis 6 rue des Ardennes, au quartier des Mesnils Pasteur, ont été aménagés de telle sorte que les copropriétaires disposent d'espaces privatifs.

A l'époque, il avait été impossible de leur céder la partie de la propriété communale dédiée à ces aménagements du fait du défaut de la publication d'actes de vente antérieurs et donc de retard dans la mise à jour de la documentation cadastrale. Aujourd'hui, cette parcelle est clairement identifiée et sa division peut être opérée préalablement à la réorganisation du tissu foncier à conduire avec les copropriétaires.

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement de la Ville » du 27 septembre 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la vente au syndicat des copropriétaires de l'immeuble sis 6 rue des Ardennes des deux parcelles cadastrées section CT n° 251 et 252 de contenances respectives 2a 16ca et 3a 64ca, soit ensemble 5a 80ca,
- **PRÉCISE** que cette cession sera réalisée moyennant le prix symbolique d'un euro,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme et Habitat
- Office Public de l'Habitat du Jura - 7E rue Léon et Cécile Mathy - Montmorot - CS 80484 - 39007 LONS LE SAUNIER Cedex
- Maître Victor VANDEL - Notaire associé - 8 rue Joseph Thoret - 39100 DOLE

Fait à Dole, le 2 octobre 2017  
Pour extrait certifié conforme,

  
Le Maire  
  
Jean-Baptiste GAGNOUX

# Cession de terrain au syndicat des copropriétaires 6 rue des Ardennes

